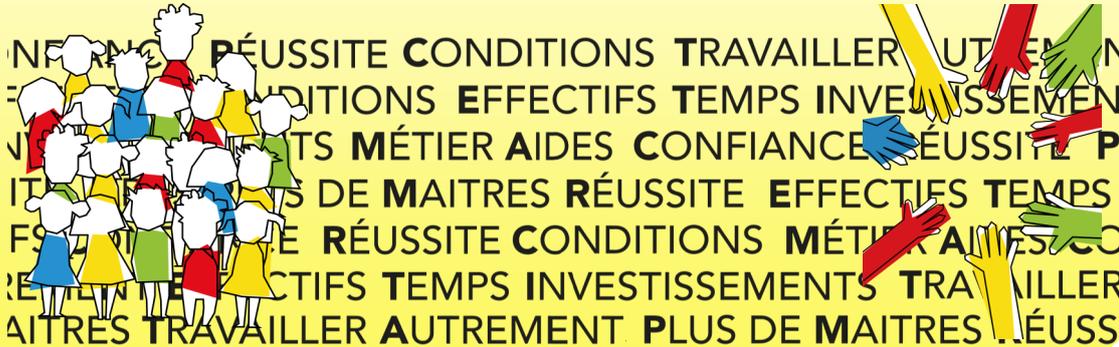


fenêtres s/ cours 12



Sommaire

- p1: Edito
- p2: Contributions départementales des tendances
- p3: Les modalités de vote
- p4: Bulletin d'adhésion

Spécial vote interne pour les syndiqué-es



Tu es syndiqué-e au SNUipp-FSU : tu es donc amené-e à participer au vote interne d'orientation qui se déroulera **du 20 septembre au 11 octobre uniquement par correspondance**. Tu trouveras joint à ce numéro le matériel de vote ainsi que toutes les informations pour voter.

En effet, notre syndicat pluraliste est organisé en tendances (courants de pensée) qui portent chacune une orientation et permettent d'enrichir les débats, même si au final le SNUipp-FSU ne fait qu'un et porte la synthèse des différents courants. Ce scrutin est double : tu es invité-e à te prononcer en faveur d'une de ces tendances pour le SNUipp-FSU mais aussi pour la FSU, fédération de syndicats de fonctionnaires à laquelle appartient le SNUipp. Les deux scrutins sont rassemblés sur le même bulletin de vote en dernière page de ce journal.

Ce vote est particulièrement important : il déterminera les orientations de notre syndicat et de la FSU pour les prochaines années.

Afin de t'aider à te déterminer, tu as reçu il y a quelques jours avec le dernier « Fenêtre sur cours » national un numéro spécial « Vote d'orientation ». À l'intérieur se trouvent les textes adoptés par le congrès national de Perpignan en juin dernier qui déterminent les orientations de notre syndicat ainsi que les contributions présentées par les différentes tendances. Tu as également reçu avec la revue de la FSU « POUR » les textes préparatoires au congrès national qui se tiendra en décembre prochain : ces textes te permettront d'effectuer les différents votes qui concernent la FSU. Tu peux retrouver tous ces documents sur le site internet de la section : <http://12.snuipp.fr/spip.php?article4912>. Tu trouveras aussi dans ce numéro les contributions départementales que nous ont transmises les tendances.

Nous sommes conscient-es que nombre de syndiqué-es ne connaissent pas le fonctionnement de notre syndicat en tendances, y compris des militant-es impliqué-es. Cependant, cette originalité, cette diversité font la richesse du SNUipp et de la FSU et en assure un fonctionnement particulièrement démocratique.

Nous t'invitons à participer à ce scrutin pour choisir en toute clarté les orientations à donner à notre syndicat pour qu'il soit à la fois porteur d'un projet pour l'école et la société et outil fédérateur de résistance et propositions collectives. Notre diversité est alors une force collective.

Le 17 septembre 2019
Stéphanie Massol—Antoine Cantais

SNUipp-FSU 12
Les Corniches de Bourran
8 rue de Vienne
12000 RODEZ
Tél : 05.65.78.13.41
Mèl : snu12@snuipp.fr
Site : <http://12.snuipp.fr>



numéro 106
Supplément 1
Septembre 2019 - 0,50 €
ISSN 1165 - 3116

Donne ton avis sur ton syndicat ! Dès réception, vote !

Contributions départementales des tendances

L'Ecole Emancipée

Un projet pour l'école et la société

L'Ecole Emancipée, tendance majoritaire dans l'Aveyron, est la frange la plus combative du SNUipp-FSU, celle qui le fait pencher souvent vers les mobilisations, celle qui pèse face aux multiples attaques contre l'école, contre les droits et acquis sociaux. Et les sujets ne manquent pas : projet Blanquer pour l'école, remise en cause du statut de la fonction publique, contre-réforme des retraites, mise à mal des services publics, remise en cause de l'état social... Mais au sein du SNUipp-FSU, l'Ecole Emancipée est aussi force de propositions et porte un projet pour une école émancipatrice, plus égalitaire, pour une société plus juste face aux urgences sociales et climatiques.

Sous le signe des mobilisations

L'Ecole Emancipée aura pleinement joué son rôle à l'intérieur du SNUipp-FSU pour porter notre syndicat comme premier opposant à Blanquer. La suppression des Etablissements des savoirs fondamentaux est une victoire qui redonne espoir dans la mobilisation collective. L'Ecole Emancipée continuera à alerter quant à la dangerosité de Blanquer, de l'école libérale de la concurrence qu'il veut construire.

Mais, il faut bien le reconnaître, c'est un mouvement auto-organisé en dehors des syndicats, les Gilets Jaunes, qui aura marqué l'actualité sociale récente. De nouvelles formes de mobilisations contournent les syndicats, les bousculent et les interrogent. L'Ecole Emancipée sera force de propositions pour renouveler le syndicalisme non pas contre, mais avec tous ceux, toutes celles qui luttent.

Un syndicalisme avec ceux et celles qui font l'école

C'est l'écoute, la proximité avec nos collègues, ceux et celles qui font l'école au quotidien, qui doivent guider notre action et notre ligne, avec de véritables rencontres et échanges : écouter, prendre en compte les difficultés face aux classes trop chargées, à l'inclusion, au temps de travail qui déborde, aux multiples injonctions... L'Ecole Emancipée doit plus que jamais porter leur parole au sein du SNUipp-FSU pour qu'elle constitue la matière qui forgera notre projet syndical.

Un syndicalisme de transformation sociale

Parce qu'un projet pour l'école en dit long sur la société qu'elle entend servir, L'Ecole Emancipée porte aussi l'ambition d'une société plus juste, d'un syndicalisme aux côtés de tous les salariés mais aussi les uberisés-es, CDIsés-es, précarisés-es... sans oublier d'y intégrer les enjeux climatiques.

La synthèse, c'est l'ADN du SNUipp-FSU !

Au sein de notre syndicat, la confrontation pluraliste de points de vue débouche sur une réponse originale, la synthèse entre des orientations différentes issues de tendances ou de sections départementales. Cette recherche permanente de la synthèse constitue en cela l'ADN du SNUipp-FSU.

Si comme une majorité de collègues du département, tu veux renforcer le pluralisme au sein du SNUipp-FSU pour construire, via la synthèse, une orientation résolument combative :

**Dès maintenant, vote pour
« L'Ecole Emancipée et sympathisant-es »**

Julie Bernat-Sandragne—Elsa Boutonnet—Antoine Cantais—
Maryline Laumond—Sébastien Laumond—Stephanie Massol—
Valérie Tavernier

Pourquoi voter « Unité et Action et Sans Tendance » ?

Le SNUipp-FSU, syndicat présent partout et majoritaire dans 80 départements, est LE syndicat de la profession grâce à un fonctionnement très particulier : **les décisions sont construites en recherchant la synthèse**. Cela signifie que, quelles que soient les sensibilités différentes chez les collègues et les militant-es, nous échangeons, réfléchissons, discutons et travaillons jusqu'à ce que la décision prise soit partagée par quasiment tout le monde... Oui, ça prend du temps. Oui, c'est parfois compliqué. Mais dans un paysage social et politique si fragmenté, n'est-ce pas précieux ? N'est-ce pas ce qui permet à toute une profession (ou presque) de se reconnaître dans un outil commun : notre syndicat ?

Pour notre courant de pensée, « Unité et Action et sans tendance », majoritaire au sein du SNUipp et de la FSU, ce principe de fonctionnement est la base de tout. Une fois une décision construite, qui engage tout notre syndicat, nous porterons cette décision partout, dans toutes les instances, avec combativité. Avancer tou-tes ensemble, c'est ce que la profession attend de nous.

Une autre caractéristique de notre organisation, est la volonté de construire avec les collègues. Ainsi, ce que nous avons vécu pendant 3 mois entre mars et juin 2019 contre la Loi Blanquer : nous avons su alterner des journées de grève avec des manifestations locales et nationales sans grève, des réunions publiques avec les parents d'élèves ou des « nuits des écoles », des concours de banderoles... Et des parents d'élèves, convaincus par nos explications que l'école de la réussite de tous les élèves était menacée en profondeur, ont pris le relais : ils et elles ont organisé des opérations « écoles désertes », des blocages... ce qui, en retour, a convaincu des collègues de « faire leur part » et de se mobiliser en alternance avec les parents... Nous avons trouvé là, avec ces mobilisations multiformes, une manière inédite de résister pendant 3 mois à une politique que nous rejetons. Voilà ce qui convient aux militant-es de la tendance « Unité et Action et sans tendance » : construire en analysant avec nos collègues tout ce que les politiques éducatives ou sociales ont de dangereux pour le monde que nous voulons. Mais construire en tenant compte aussi des hésitations de nos collègues. Nous avons réussi cela et avons fait reculer le ministre qui n'écoutait personne depuis 2 ans. Exit les EPSF et le dynamitage du 1er degré.

Votons Unité et Action et sans tendance. Pour renforcer cette orientation : renforçons la synthèse qui fait la force de la profession. Renforçons la recherche de modalités de mobilisation qui entraînent la majorité de la profession.

Dès le 16 septembre 2019, je vote, je fais voter Unité et Action et sans tendance !

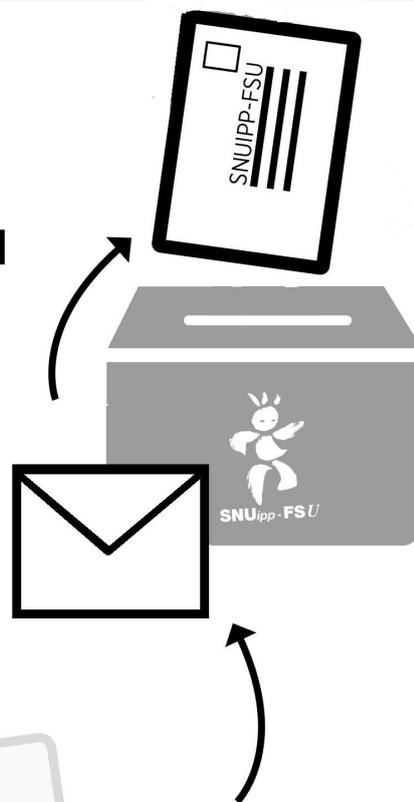
Pour les camarades U&A et sans tendance de l'Aveyron
Jean-Luc Tornero—Agnès Combes

**MODE
D'EMPLOI**

LES MODALITÉS DE VOTE

du 20 septembre au 11 octobre, chaque syndiqué.e vote

- Complète le bulletin de vote et insère-le dans l'enveloppe vierge.
- Insère cette enveloppe dans l'enveloppe à poster. Ecris au dos ton nom, ton prénom, ton école et signe.
- Poste cette enveloppe sans affranchir.




ADRESSES DES SECTIONS

Vous trouverez l'adresse de votre section départementale ou bureau de vote à

✉ www.snuipp.fr

✉ Rubrique Le syndicat/Les sections

DATE LIMITE
DE LA RÉCEPTION DES VOTES
VENREDI 11 OCTOBRE

- Tiens compte des délais postaux
- Vote dès réception du matériel de vote

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse Personnelle : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

Téléphone : ____/____/____/____/____ e-mail : _____@_____

Mobile : ____/____/____/____/____ Date de Naissance : ____/____/____

Fonction : _____ Établissement : _____

Cocher : Instit. PE PSY cl. normale hors classe cl. exceptionnelle Échelon : ____

En disponibilité Temps partiel : 50% 75% Directeur-trice (préciser le nombre de classes:.....)

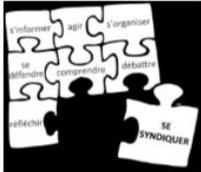
Contractuel-le enseignant-e PES AVS/AESH Retraité-e

Montant de la cotisation : _____ € (Vous pouvez payer par chèque (un à trois) ou par prélèvement en complétant le mandat ci-dessous).

Je souhaite m'investir dans la vie de la section du SNUipp 12

J'adhère à la section de l'Aveyron du SNUipp, et lui demande de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles elle a accès à l'occasion des commissions paritaires. J'autorise le SNUipp12 à faire figurer les informations me concernant dans un fichier informatisé. Les informations recueillies ne feront l'objet d'aucune cession, sauf à des tiers autorisés. Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, et au Règlement Général sur la protection des données personnelles du 27 avril 2016, vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition, de rectification, de portabilité et de suppression sur les données vous concernant, en contactant le SNUipp-FSU 12.

À _____, le _____ **Signature (obligatoire)**



Mandat de Prélèvement SEPA CORE

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SNUIPP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNUIPP. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Référence Unique Mandat (réservé au créancier)

Veillez compléter tous les champs (*) du mandat, joindre un RIB

Débiteur Vos Nom Prénom (*) : _____ Adresse (*) : _____ Code Postal (*) : _____ Commune (*) : _____ Pays (*) : _____		Identifiant Créancier SEPA : FR37ZZZ626158 Nom : SNU IPP 12 Adresse : Residence Les Corniches de Bourran, 8 rue de Vienne Code postal : 12000 Ville : RODEZ Pays : FRANCE
IBAN (*) BIC (*)		Le (*) ____ / ____ / ____ A (*) _____ Signature (*) _____

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 et au Règlement Général sur la protection des données personnelles du 27 avril 2016, de ses droits d'accès, d'opposition, de rectification, de portabilité et de suppression sur les données le concernant.

Echelon	Instit		PE et Psy scolaire		PE et Psy Hors Classe		PE et Psy Classe except.	
	Montant	Cotisation réelle*	Montant	Cotisation réelle*	Montant	Cotisation réelle*	Montant	Cotisation réelle*
1			87	29.58			246	83.64
2			125	42.50	213	72.42	263	89.42
3			130	44.20	230	78.20	281	95.54
4			138	46.92	252	85.68	306	104.04
5	129	43	146	49.64	271	92.14	333	113.22
6	131	43.60	156	53.04	290	98.60		
7	134	44.67	170	57.80				
8	138	46	184	62.56	*Réduction ou crédit d'impôt de 66 % du montant de votre cotisation à valoir sur la déclaration fiscale au titre de l'année 2020			
9	148	49.33	199	67.66				
10	157	52.33	216	73.44				
11	172	57.33	234	79.56				

Majoration de cotisation

Spécialisé	11
Cons. Pédag.	18
PEMF	13
Cl. Unique	10
Dir. 2 à 4 cl.	15
Dir. 5 à 9 cl.	22
Dir. 10 cl. et +	26
Dir. SEGPA	46

TEMPS PARTIEL -proportionnel au temps partiel (cotisation x quotité) Minimum 90€
CONGÉ FORMATION : 85% de la cotisation
DISPONIBILITÉ / CONGÉ PARENTAL : 90 €
PE Stagiaires et Liste Comp. : 87 €
Enseignant-e contractuel-le : 85 €
AVS / AESH : 35 €
RETRAITE (E)
 moins de 1200€ >>> 76€
 de 1200 à 1499 € >>> 104€
 de 1500 à 1999 € >>> 137 €
 de 2000 à 2499€ >>> 174 €
 plus de 2500 € >>> 221€

En cas de difficultés financières, contacter la section.
 L'adhésion vaut pour l'année scolaire en cours.

